

ACCUEIL DE LOISIRS DU CERCLE LAÏQUE CULTUREL D'ARGENTON

L'ACCUEIL DE LOISIRS fonctionnera tous les jours de 8 h 30 à 17 h 30, à l'exception des dimanches et du 14 juillet, et offrira aux enfants, comme les autres années, un emplacement d'accueil de choix et de qualité à **L'ECOLE DU PECHEREAU**.

Il est possible de choisir une des trois périodes : du 8 au 31, du 8 au 17 ou du 19 au 31 juillet.

Si les contraintes sanitaires sont levées, il sera possible d'envisager des inscriptions à la semaine (voir les tarifs)

Il n'y aura pas de service de ramassage mais une garderie sera assurée le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 pour les enfants des parents qui ne peuvent les accompagner aux horaires d'ouverture et de fermeture du centre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

L'enfant doit avoir 5 ans accomplis et moins de 13 ans au 8 juillet 2021, date d'ouverture du centre.

Les barèmes et les documents d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'association <http://clcargenton36.fr>

INSCRIPTIONS :

Le vendredi 18 et le lundi 21 juin 2021 de 17 à 19 heures 30 à la Salle de Charles Brillaud. (près du Musée de la Chemiserie).

Au-delà de ces dates, les inscriptions ne seront prises que dans la limite des places disponibles. Aucune inscription ne sera acceptée après le 30 juin.

Tout désistement après le **28 juin** entraînera un prélèvement de 20% sur la somme versée.

Renseignements : 06 07 10 63 52 ou 02 54 25 85 23

Fiche d'inscription à disposition :

- auprès du Directeur ou de la Directrice de l'école fréquentée par votre enfant
- à la mairie de votre commune de résidence.
- Accueil de loisirs du Cercle Laïque Culturel d'Argenton, Maison d'Animation de Saint Etienne, 20 Place Voltaire 36200 Argenton sur Creuse
- par mail : bureau@clcargenton36.fr ou sur le site <http://clcargenton36.fr>

La fiche d'inscription complétée est à rapporter **aux permanences d'inscriptions**.

Pour les enfants des communes subventionnant l'Accueil de Loisirs (Argenton, Le Pêchereau, Le Pont Chrétien et Saint Marcel) le prix de base journalier varie de 6,40 à 16,10 € selon le quotient familial.

Pour ceux des autres communes, une majoration de 5% est appliquée conformément à la convention avec la CAF.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT LE JOUR DE L'INSCRIPTION POUR LE CALCUL DU MONTANT DE LA PERIODE RETENUE

- **le numéro d'allocataire CAF, MSA ... et l'imprimé porteur du montant du quotient familial** (téléchargeable par internet sur le site de la CAF ou celui de la MSA). Si vous ne pouvez fournir ces documents, apporter votre Avis d'imposition 2020 et un justificatif du montant mensuel des prestations familiales.

- **En l'absence des pièces justificatives il sera appliqué le tarif le plus élevé**
- Chèque à l'ordre de : CLC Accueil de loisirs **à remplir sur place**
- Chèque carte d'adhérent à l'ordre du Cercle Laïque Culturel d'Argenton
- **Copie du carnet de vaccinations**

* L'accueil de Loisirs est une activité de l'association du Cercle Laïque Culturel d'Argenton subventionnée aussi par Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre, la MSA et le Conseil Départemental.

* La carte d'adhésion au CLC coûte 15 euros ; elle vous permet de participer gratuitement , du 1^{er} janvier au 31 décembre à toutes les activités du CLC et à votre enfant de passer d'agréables vacances en variant ses activités. Si vous n'êtes pas adhérent vous pourrez l'acquérir lors de l'inscription.

Consultez le site internet <http://clcargenton36.fr> pour de plus amples informations sur le Cercle Laïque Culturel.